



FFvolley

**PROCES-VERBAL DE LA 80ème
ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFvolley**

samedi 26 septembre 2020

10h00/12h30 – 14h00/17h00

PARIS/CNOSF



ADOpte PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 12 JUIN 2021 à PARIS



FFvolley

ASSEMBLEE GENERALE de la FFvolley

**Samedi 26 septembre 2020 - 10h00/17h00 -
CNOSF**

ORDRE DU JOUR

<u>Dès 9h00</u>	<p>⇒ Accueil des Délégués ⇒ Emargement - Vérification des pouvoirs par la Commission Electorale Fédérale</p>
<u>A partir de 10h00 précises</u>	<p>I. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la FFvolley et ses invités</p> <p>II. Intervention du Président de la Ligue Nationale de Volley</p> <p>III. Intervention de la Commission Electorale Fédérale</p> <p>IV. UBIQUS - vote test (<u>VOTE 0</u>)</p> <p>V. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 juin 2020 (<u>VOTE 1</u>)</p> <p>VI. Rapports d'Activités des Commissions fédérales</p> <p>VII. Rapport du Conseil de Surveillance</p>
<u>12h30</u>	<u>PAUSE DEJEUNER</u>
<u>ELECTION DES POSTES VACANTS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE – Mandat 2019/2022</u>	

**RESULTATS DE L'ELECTION DES POSTES VACANTS DU
CONSEIL DE SURVEILLANCE
Mandat 2019/2022**

**A partir de
14h00
précises**

- VIII. Présentation du Rapport Financier incluant les comptes clos arrêtés au 31/12/2019 et le rapport de la Commissaire aux Comptes**
- IX. Approbation du Rapport Financier (comptes clos arrêtés au 31/12/2019) (VOTE 2 - Christian ALBE) Affectation du Résultat (VOTE 3)**
- X. Approbation du Rapport Moral 2019/2020 (VOTE 4 - Eric TANGUY)**
- XI. Approbation du Budget Prévisionnel 2021 (VOTE 5 - Christian ALBE)**
- XII. Aménagements des Statuts de la FFvolley :**
- ⇒ Dispositions courantes (VOTES 6 et 7)
 - ⇒ Disposition provisoire N°1 relative à l'épidémie de la Covid-19 (VOTES 8 et 9)
 - ⇒ Disposition provisoire N°2 relative à l'épidémie de la Covid-19 (VOTES 10 et 11)
- XIII. Aménagements du Règlement Intérieur de la FFvolley (VOTE 12)**
- XIV. Dispositions sportives exceptionnelles saison 2020/2021 (VOTE 13)**
- XV. Approbation de la prorogation de la mise à disposition d'Eric TANGUY (VOTE 14)**
- XVI. Bilan de l'Euro Volley 2019 :**
- ⇒ Bilan billetterie
 - ⇒ Etude d'impact.
- XVII. Rapport de la Direction Technique Nationale (Axelle GUIGUET)**
- XVIII. Questions diverses**
- XIX. Clôture de l'Assemblée Générale par le Président de la FFvolley**

Eric TANGUY
Président de la FFvolley



Etat des présences :

Délégués régionaux

LIGUE	Prénom	Nom	Nombre de voix par Ligue le 26/09	Nombre de voix par délégué le 26/09	Nombre de GSA par Ligue le 26/09	Nombre de GSA par délégué le 26/09
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Daniel	MAISONNIAL	486	162	108	36
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Philippe	SAGNARD		162		36
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Guy	WACK		162		36
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Non représentée			0		0
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	Thierry	GUENEAU	177	59	47	16
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	Séverine	LESAVRE-PETRUZZI		59		16
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	Alain	AUGEY		59		15
BRETAGNE	Charles-Edouard	LARRIBE	454	152	96	32
BRETAGNE (par visioconférence)	David	QUINTIN		151		32
BRETAGNE	Viviane	LE THOMAS		151		32
CENTRE-VAL DE LOIRE	Florence	BAIGNET	187	94	46	23
CENTRE-VAL DE LOIRE	Delphine	VIALA		93		23
CORSE	Non représentée		0	0	0	0
CORSE				0		
GRAND EST	Albert	CHARPENTIER	491	123	109	28
GRAND EST	Anne	BARBE		123		27
GRAND EST	Rodolphe	ADAM		123		27
GRAND EST	Patrick	REMY		122		27
HAUTS-DE-FRANCE	Philippe	VEREECKE	531	133	109	28
HAUTS-DE-FRANCE	Pierre-Yves	VANALDERWELT		133		27
HAUTS-DE-FRANCE	Jean-Didier	JAWORSKI		133		27
HAUTS-DE-FRANCE	Frédéric	DUBOIS		132		27

LIGUE	Prénom	Nom	Nombre de voix par Ligue le 26/09	Nombre de voix par délégué le 26/09	Nombre de GSA par Ligue le 26/09	Nombre de GSA par délégué le 26/09
ILE-DE-France (par visioconférence)	Yves	MOLINARIO	986	247	174	44
ILE-DE-FRANCE	Sébastien	GONCALVES-MARTINS		247		44
ILE-DE-France (par visioconférence)	Stéphane	JUAN		246		43
ILE-DE-FRANCE	Jean-Pierre	BASSET		246		43
NORMANDIE	Pierrick	LE BALC'H	199	67	54	18
NORMANDIE	Eric	BALLE		66		18
NORMANDIE	Gaëlle	RAMARQUES		66		18
NOUVELLE AQUITAINE	Nathalie	PEDRETTI	372	124	86	29
NOUVELLE AQUITAINE	Stéphane	GREMILLON		124		29
NOUVELLE AQUITAINE	Daniel	NICOLAS		124		28
NOUVELLE AQUITAINE	Non représentée			0		0
OCCITANIE (par visioconférence)	Guillaume	BITON	479	120	101	26
OCCITANIE	Benjamin	RAT		120		25
OCCITANIE	Jean-Pierre	MELJAC		120		25
OCCITANIE	Jean-Pierre	TOSI		119		25
PAYS DE LA LOIRE	Nathalie	BOULEAU	151	151	33	33
PAYS DE LA LOIRE	Non représentée			0		0
PAYS DE LA LOIRE	Non représentée			0		0
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Michel	GUEVENOUX	533	134	106	27
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Alain	ARIA		133		27
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Frédéric	PASTORELLO		133		26
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (par visioconférence)	Axel	LE MEUR		133		26

LIGUE	Prénom	Nom	Nombre de voix par Ligue le 26/09	Nombre de voix par délégué le 26/09	Nombre de GSA par Ligue le 26/09	Nombre de GSA par délégué le 26/09
GUADELOUPE	PROCURATION Valéry LUX GRONDIN donnée à Sébastien GONCALVES-MARTINS		43	43	11	11
GUYANE	Marc-Olivier	ANATOLE	33	33	9	9
GUYANE	Kévin	ROSS		non votant		
LA REUNION	PROCURATION Axelle GRONDIN donnée à Delphine VIALA		115	115	16	16
MARTINIQUE	PROCURATION Ronald REGNA donnée à Benjamin RAT		54	54	0	0
MAYOTTE	Non représentée		0	0	0	0
NOUVELLE-CALEDONIE	Non représentée		0	0	0	0
WALLIS ET FUTUNA	Non représentée		0	0	0	0

Assistent à l'assemblée générale conformément à l'article 7.2 des statuts, les personnes suivantes :

- Les membres du Conseil d'Administration :

En présentiel : Eric TANGUY, Président / Christian ALBE Trésorier, Michelle AKILIAN/Cynthia BAGATTO/Brigitte CERVETTI/Didier DECONNINCK/Alain de FABRY/Jean-Paul DUBIER/Christophe DURAND/Alain GRIGUER/Richard GOUX/Gérald HENRY/Joëlle LOGEAS/Gérard MABILLE/Michel MARTIN-DOUYAT/Pierre VOUILLOT

En visioconférence : Yves LABROUSSE, Secrétaire Général / Florence AVABY, Vice-président / Pierre MERCIER, Trésorier adjoint / Vincent ROCHE / Claude GANGLOFF.

- Les membres du Conseil de Surveillance

En présentiel : Aline GEMISE-FAREAU, Présidente / Jean Paul ALORO / Jean-Louis LARZUL / Patrick OCHALA / Philippe VENDRAMINI
En visioconférence : Patricia MAZZOLA

- Les membres de Commission Electorale Fédéral

Jean-Jacques DECORDE, Président / Serge CORVISIER / Michel ERINTCHEK

- Les Présidents de Commissions fédérales

Amine HACHELAF, Président de la CCF
Jean-Pierre MELJAC, Président de la CCS (délégué titulaire de la Ligue Occitanie)
Jean-François MOLEY, Président de la CCEE

- Les salariés de la FFvolley

Sylvie PROUVÉ, Secrétaire de Direction
Nathalie LESTOQUOY, Responsable du Secteur Sportif
Laurie FELIX, Responsable Juridique
Thierry BOLOMEY, Informaticien
Patrick NOVAIS, Assistant informatique
Mauricia BENON, Comptable
Yayé Haby DIALLO, Comptable
Yvan MAIROT, Responsable du Service Développement

Axelle GUIGUET, Directrice Technique Nationale
Jocelyne MAHIEU, Commissaire aux comptes
Antoine ROBILLARD, Cabinet IFEA

- Les cadres techniques : Ali ABOUB, Olivier AUDABRAM, Arnaud BESSAT, Cédric DUBOIS, Bertrand LEYS
- Pour les Ligues régionales: Valéry LUX, Guadeloupe / Axelle GRONDIN, La Réunion.
- Autres invités : Annie PEYTAVIN, Sébastien FLORENT, Vincent VAURETTE.

I) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR LE PRÉSIDENT DE LA FFVOLLEY ET SES INVITÉS

Ouverture de séance à 10h00.

"Mesdames et Messieurs, chers Amis, je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale et vous remercie d'avoir fait le déplacement. C'est un immense plaisir de vous revoir de visu. Nous nous sommes beaucoup vu avec un immense Plaisir, soit en visioconférence, soit par téléphone ou par e-mail. Se revoir est un vrai bonheur pour tenir une Assemblée Générale physiquement.

Je vais vous donner quelques instructions quant au fonctionnement de cette Assemblée Générale. Nous avons eu l'autorisation du préfet de Paris pour tenir cette Assemblée Générale avec la réserve de respecter ces contraintes sanitaires prévues par le CNOSF. "

Le Président énonce les mesures sanitaires à respecter.

"Nous avons un ordre du jour assez chargé aujourd'hui. C'est pour cela que je demanderai la plus grande discipline et d'essayer de tenir, au maximum, le timing.

Nous avons un moment fort tout à l'heure. En fin de matinée, le Président de la MAIF, Dominique MAHÉ se joindra à nous. C'est un sponsor majeur de la Fédération et nous allons procéder à la signature d'un nouvel avenant prolongeant et améliorant notre contrat notamment en terme financier.

Nous allons également profiter du fait que la plupart des Présidents de Ligues soient là pour signer la charte contre les violences sexuelles et le bizutage de Colosse aux pieds d'argile. Nous prendrons une photo pour que chacun puisse communiquer dans sa Ligue sur cet engagement fort que nous devons avoir et montrer que nous ne sommes pas insensibles à ce sujet et que la lutte contre les violences sexuelles ou le bizutage ou toutes les autres formes de violences est un sujet dont le volley se préoccupe.

Le Président du CNOSF s'exprimera également en fin de matinée.

Le dernier point concerne l'ordre du jour, il y a un sujet qui passionne un petit peu tout le monde, ce qui est bien normal, c'est notre cœur de métier, ce sont nos championnats. Jean-Pierre MELJAC, le Président de la CCS, exprimera sur son rapport annuel ce matin. Cet après-midi, il reprendra la parole sur les dispositions sportives et règlementaires pour l'année qui vient et notamment les Coupes de France Jeunes. C'est un sujet qui passionne et c'est bien normal et tout à fait légitime, donc réservez les questions pour cet après-midi.

Il est important, encore plus avec ce qui vient de tomber il y a 48 heures, que l'on ait voté un règlement en Assemblée Générale. Madame la Ministre a demandé à ce que l'on vote la manière dont on arrête les championnats pour faire en sorte que ce qui s'est passé la saison dernière avec les multiples litiges ne se reproduisent pas. La proposition étant le PV de la CCS et que nous pouvons amender sur certains éléments et faire en sorte d'avoir quelque chose d'assez agile, qui nous permet de faire cette saison, le principal étant quand même de jouer au volley.

Cette Assemblée Générale est mixte puisque certains délégués, pour des raisons de santé et de prudence n'ont pas pu voyager, n'ont pas pu venir et sont avec nous en visioconférence. Nous avons des caméras qui filment l'Assemblée Générale en direct.

Je vais laisser la parole au Président de la Commission Electorale Fédérale, Jean-Jacques DECORDE, pour vous présenter une résolution en s'appuyant sur le décret permettant de réunir des assemblées générales en visioconférence dans le but que nos collègues qui n'ont pas pu être là puissent quand même voter à distance. Ils communiqueront leur vote par SMS à la Commission sur le numéro qui leur a été indiqué et leurs votes seront comptabilisés séparément des votes des boitiers bien

évidemment.

En revanche, pour l'élection partielle du Conseil de Surveillance, les absents physiquement ne pourront pas voter, le vote étant à bulletin secret.

Désormais, je vais rendre un hommage à ceux qui nous ont quittés cette année. Malheureusement, je déplore qu'ils soient si nombreux cette année. Par ordre de disparition, ayons une pensée pour les personnes chères au volley :

- *Monsieur Robert QUINTIN, ex arbitre international ;*
- *Monsieur Jean GUIDET, ancien entraîneur de l'ASG ;*
- *Monsieur Roger SCHMITT, ancien sélectionneur de l'équipe de France masculine et papa de Jean-Marie, notre ancien DTN;*
- *Monsieur Georges LOISNEL, Président de la commission de discipline, investi au sein de la Ligue Ile de France ;*
- *Monsieur Paul HABLOT, ex Président et fondateur du VB Stade Laurentin dans les Alpes Maritimes*
- *Monsieur André BEVON, Directeur Technique National Adjoint ;*
- *Monsieur Patrick GERBAULT, Président de l'US Cagnes Volley-Ball dans les Alpes Maritimes*
- *Monsieur Vincent DEBARRE, ancien Président de la Ligue d'Aquitaine*
- *Monsieur Paul PAULET, dirigeant emblématique du club de la Croix d'Argent de Montpellier;*
- *Monsieur Jean CHABERT international de 1952 à 1960 ;*
- *Monsieur Daniel CASABIANCA, ancien Président du club de Fréjus dans le Var ;*
- *Monsieur Nicolas SPASSKY, ancien international universitaire dans les années 50;*
- *Monsieur Alain JULIEN, arbitre de la Ligue PACA ;*
- *Monsieur Bernard MAUCHE, ancien Président de la Fédération Française de Volley de 1965 à 1973, j'avais juste 2 ans quand il a quitté la Fédération mais habitant à côté de chez moi et étant toujours assidu pour assister aux matchs que cela soit à l'AS Cannes ou au RC Cannes, j'ai eu la chance de beaucoup le connaître .Même à la veille de sa mort, il avait encore une passion intacte pour le volley-ball ;*
- *Monsieur René CORNIC, Président de la Ligue des Pays de la Loire, membre de la Commission Electorale passes. Il avait contribué à l'achat du siège de Choisy-le-Roi ;*
- *Monsieur André BARGIARELLI, ancien international ;*
- *Monsieur Benjamin MARRO, joueur du Nice Volley-Ball décédé accidentellement à vélo à l'âge de 32 ans;*
- *Madame Monique INGUIMBERTI, ancienne Présidente du Volley-Ball Fosséen.*
- *Monsieur Luc AMINTAS, dirigeant du Volley-Ball Breton;"*

Une minute de silence est observée par les participants.

"Je vous souhaite une bonne assemblée générale, qu'elle soit productive pour relever les vrais enjeux du volley-ball. "

II) INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE NATIONALE DE VOLLEY

"Bonjour à tous. Comme l'a dit Eric, c'est un plaisir de revoir des têtes parce que l'on a fait beaucoup de visioconférences pendant des mois.

Je ne peux que regretter la décision du club de Tours de ne pas aller disputer la finale de la Coupe de France. Il est vrai que cela était mal parti avec le retrait de Paris et le retrait de Toulouse, mais à partir du moment où la préfecture avait certifié que toutes les clauses de sécurité étaient respectées le match aurait pu se jouer.

Financièrement, la LNV fonctionne bien. Nous avons rétrocédé de l'argent aux clubs puisque nous avons quelques excédents et compte-tenu de la période difficile que connaissent les clubs et du COVID, nous avons effectué des versements à tous les clubs qui étaient en compétition l'année dernière. Je dois féliciter l'harmonisation que nous avons essayé d'avoir avec la Fédération en cas d'arrêt de nos championnats en cours de saison, sur les protocoles aussi bien de fin de match que des reports de match.

Le championnat féminin commence ce week-end. Un match va peut-être être supprimé, c'est le match contre France 2024 qui a été supprimé, les autres auront lieu. Le week-end prochain, c'est le championnat de Ligue AM qui commence. Le championnat de Ligue B commence la semaine d'après. Nous comptons sur les clubs pour essayer de faire le maximum pour tester, prévenir la sécurité des joueurs et participer aux matchs.

Nous avons le plaisir de pouvoir annoncer que le championnat va continuer à être diffusé sur Sport en France qui est une chaîne gratuite. Nous aurons 34 matchs environ qui vont être diffusés tout au cours de la saison, aussi bien de Ligue AM que de Ligue AF. Le LNV TV, pour les autres matchs qui ne seront pas diffusés, continuera à fonctionner. La première journée sera gratuite dans chaque

championnat et ensuite nous rentrerons dans le cycle payant. Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale et je suis très heureux de vous revoir, merci”.

Le Président laisse la parole au Président de la Commission Electorale Fédérale.

III) INTERVENTION DE LA COMMISSION ELECTORALE FEDERALE

“Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs, chers Amis sportifs, Bonjour,

C’est un grand plaisir pour moi de vous retrouver aujourd’hui en présentiel. Il est vrai que la technologie est bien utile en cette période de crise sanitaire, elle a permis la tenue d’un certain nombre de réunions, de garder le lien et je reste persuadé que la grande famille du volley mérite au moins une fois par an de se retrouver physiquement.

Comme d’habitude, la CEF va faire son possible pour vous accompagner et remplir au mieux son rôle. J’en profite pour remercier mes collègues de la commission pour leur grande implication dans notre fonctionnement. Je remercie les salariés de la fédération pour leur travail et leur assistance tout au long de l’année. Je vous rappelle qu’en raison du COVID, les délégations ultramarines ont pu donner procuration à la ligue métropolitaine de leur choix. Les représentants ultramarins peuvent également participer aux débats par visioconférence. Durant le déjeuner, les ligues voteront pour l’élection des postes vacants du Conseil de Surveillance.

Je vous rappelle qu’un délégué ne peut voter qu’avec son unique boîtier attribué lors de l’émargement.

A l’ouverture de cette Assemblée Générale, les délégués inscrits disposent de 4797 voix et 988 GSA sont représentés. Le quorum est donc atteint et l’Assemblée peut valablement délibérer.

Concernant les décisions, la majorité est de 2399 voix et 495 GSA. Concernant l’adoption des propositions, les votes doivent remplir une double condition. A savoir, les 2/3 de voix, soit 3198 voix et le 2/3 des GSA, soit 659 GSA.

Les membres de la Commission Electorale Fédérale vous souhaitent une excellente Assemblée Générale. Merci de votre attention”.

Présentation par UBIQUS du fonctionnement des boitiers.

IV) UBIQUS - VOTE TEST (VOTE 0)



Jean-Jacques DECORDE (Président de la CEF) donne lecture du procès-verbal de la CEF du 25 septembre 2020 :

“ La Commission Electorale Fédérale a constaté que de nombreux délégués étaient

empêchés de participer à l'assemblée générale du 26 septembre 2020 du fait de la situation sanitaire dangereuse liée à l'épidémie de la COVID-19, cela mettant en péril le respect du quorum.

Cette circonstance exceptionnelle amène la Commission Electorale Fédérale à proposer l'application des dérogations prévues dans le Loi.

Ainsi, en application du Décret n°2020-896 du 22 juillet 2020 et afin de permettre à un maximum de délégués régionaux de participer pleinement à l'assemblée générale en étant comptabilisés dans le quorum, la Commission Electorale Fédérale propose que les délégués régionaux présents par visioconférence (à l'exception de ceux fournissant un pouvoir) puisse exprimer leurs votes par SMS.

Ces votes s'effectueront par SMS auprès de la Commission Electorale Fédérale après que celle-ci ait vérifiée l'identité des délégués votant (envoi également par SMS d'une pièce d'identité avec photo).

Le justificatif d'identité et le numéro de téléphone permettant le vote est le suivant : 06.30.08.43.18.

La Commission Electorale Fédérale se chargera de comptabiliser ces votes en séance et les additionnera à ceux exprimés par les délégués physiquement présents.

En revanche, pour l'élection du Conseil de Surveillances, seuls pourront voter les délégués régionaux physiquement présent, cela en raison du caractère nominatif de ces élections (vote à bulletin secret)".

Interventions

Alain ARIA (PACA) / Sébastien GONCALVES-MARTINS (Ile de France)/Jean-Louis LARZUL (Conseil de Surveillance)/Michel GUEVENOUX (Provence Alpes Côte d'Azur)

Le vote a lieu à mains levées

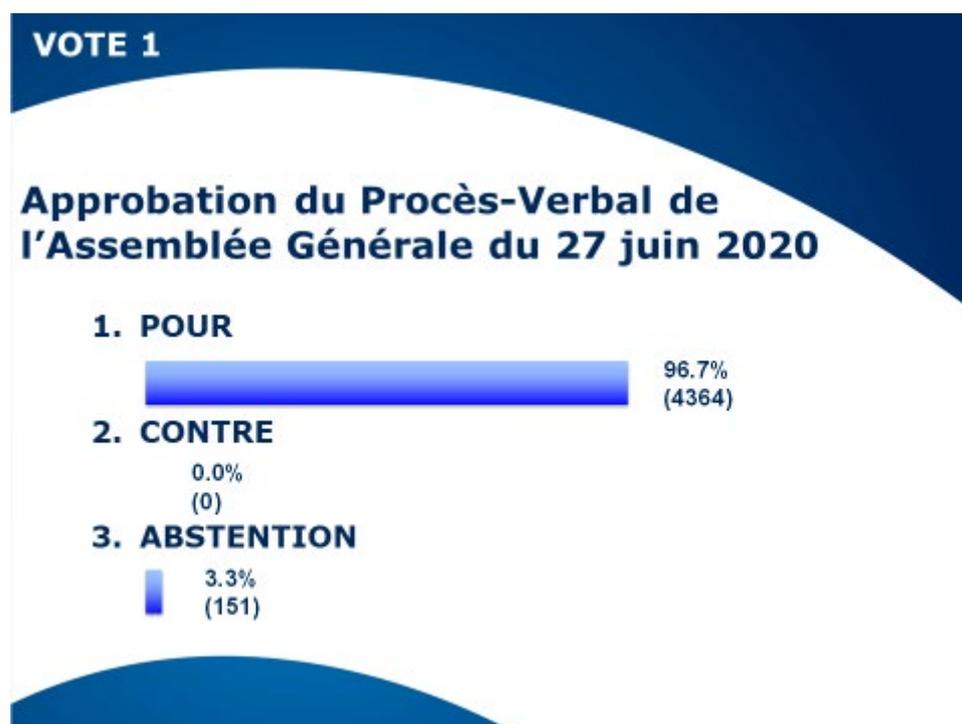
- ⇒ **Adopté à la majorité** (Votes contre : 0 / Abstentions : NORMANDIE (3 délégués – 199 voix) – NOUVELLE-AQUITAINE (1 délégué 124 voix).

Les délégués en visioconférence prennent part aux votes à distance par SMS, hormis les votes à bulletin secret (élection du Conseil de Surveillance et prorogation de la mise à disposition d'Eric TANGUY.

Serge Corvisier, membre de la CEF, est en charge de la réception des sms et du suivi des résultats.

V) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JUIN 2020 (VOTE 1) (ANNEXE 1)

Résultat du vote des boitiers



Résultat du vote comprenant les votes reçus par sms

		Voix	GSA		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résultats Votes Boitiers		4515	938		4364		151
Ligues Régionales	Nom	Voix	Clubs	VOIX / SMS - P/C/A	POUR	CONTRE	ABSTENTION
BRETAGNE 2	David QUINTIN	151	32	a			151
	TOTAL SMS	151	32	TOTAL SMS			151
	TOTAL GENERAL	4666	970	TOTAL GENERAL	4364		302
				TOTAL GENERAL %	94%		6%

LE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JUIN 2020 EST APPROUVE

VI) RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS FEDERALES (ANNEXE 2)

Rapport de la CCEE : présentation faite par **Jean Jacques MOLEY** (Président de la CCEE)

Rapport de la CCS : présentation faite par **Jean-Pierre MELJAC** (Président de la CCS)

Rapport de la CCSR : présentation faite par **Gérard MABILLE** (Président de la CCSR)

Rapport de la CC Beach : présentation faite par **Philippe SAGNARD** (Membre de la CC Beach Individuels) représentant M. Karim KHEMIRI-LEVY

Rapport de la CCF : présentation faite par **Amine HACHELAF (Président de la CCF)**

Rapport de la CCM : présentation faite par **Richard GOUX (Président de la CCM)**

Rapport de la CCD : présentation faite par **Alain ARIA (Président de la CCD)**

Rapport de la CC Développement : présentation faite par **Michelle AKILIAN (Membre de la Commission Centrale de Développement)**

Interventions : **Anne BARBE (GES)** / **Frédéric PASTORELLO (PACA)** / **Axelle GUIGUET (Directrice Technique Nationale)** / **Guillaume BITON (OCC)** / **Richard GOUX (Président de la CCM)**

Eric TANGUY (Président) indique qu'une cellule est créée pour traiter les cas d'urgence composée d'un membre CCSportive, d'un membre de la CCMédicale et d'un membre du Bureau Exécutif afin de répondre de façon permanente aux demandes des clubs.

Suspension de séance à 12h30

Durant la suspension de séance, Monsieur Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF ainsi que Monsieur Denis MAHE, président de la MAIF, interviennent auprès des participants à l'assemblée générale.

Le nouvel avenant au contrat de partenariat conclut entre la MAIF et la FFvolley signé en présence des participant à l'assemblée générale.

Les distinctions fédérales sont remises aux intéressés:

- Médaille de Bronze à M. Jean Jacques DECORDE, Président de la CEF
- Médaille d'Or à M. Amine HACHELAF, Président de la CCF
- Médaille d'Or à M. Laurent DANIEL, Membre du Conseil de Surveillance
- Médaille d'Or à M. Serge CORVISIER, Membre de la CEF
- Médaille d'Or à M. Rodolphe ADAM, Ligue du Grand Est
- Plaque de la Reconnaissance Fédérale remise à M. Alain GRIGUER, Président de la Ligue Nationale de Volley

Le vote des élections des postes vacants du Conseil de surveillance se déroule sous la surveillance de la commission électorale fédérale.

Reprise de séance à 14h10

RESULTATS DE L'ELECTION DES POSTES VACANTS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE – MANDAT 2019/2022

Sont élus au Conseil de Surveillance mandat 2019/2022

1. GOUX RICHARD (Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	3953 voix obtenues
2. MOLEY JEAN-FRANCOIS (Ligue OCCITANIE)	3900 voix obtenues
3. BOURREAU MICHEL (Ligue ÎLE-DE FRANCE)	3331 voix obtenues
4. PEYTAVIN ANNIE (Ligue BRETAGNE)	3074 voix obtenues
5. GUILLET LUDOVIC (Ligue HAUTS-DE -FRANCE)	2563 voix obtenues
6. TRAN BA THO ALEXANDRE (Ligue NOUVELLE AQUITAINE)	2238 voix obtenues

VII) RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (ANNEXE 3)

Le Président donne la parole à Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance qui souhaite revenir sur quatre éléments:

- le fonctionnement fédéral ;
- la situation exceptionnelle à laquelle la FFvolley a dû faire face ;
- le plan financier ;
- l'événementiel.

"Tout d'abord, sur le fonctionnement fédéral, si l'on peut se féliciter des bons rapports entretenus avec l'Exécutif sur la communication de nos nombreux documents, nous pouvons déplorer cependant la non communication de documents lorsque nous nous adressons à certaines commissions. Un fait qui nous bloque dans l'avancée de nos travaux et nous interdit toute étude réaliste sur différents sujets. De la même manière et à maintes reprises au cours de cette olympiade, nous avons exprimé notre souhait que des membres du Conseil de Surveillance puissent intégrer les différentes commissions fédérales et ainsi collaborer et participer aux travaux. Cela est resté, en partie, un souhait. Le Conseil de Surveillance espère que la prochaine olympiade sera l'occasion de travailler dans un climat de confiance. Pour autant, toutes les commissions ou conseils fonctionnent plutôt bien et produisent des procès-verbaux. Pour certains, avec parfois un petit peu de retard et même beaucoup parfois Le Conseil de Surveillance, après examen du contenu n'a, cette année, pas de remarques particulières.

La situation exceptionnelle a mis à rude épreuve le Gouvernement et nos instances fédérales, Conseil d'Administration, Bureau Exécutif et commissions. Chacun à son niveau a dû faire preuve d'une adaptation sans précédent au gré des communications et des informations. La COVID a contraint les instances à des aménagements de nos règlements. Dans l'urgence, les décisions ont été prises au vue des recommandations du Ministère des Sports et dans l'intérêt de la discipline volley pour lesquels le Conseil de Surveillance a été informé à plusieurs reprises. J'ai une pensée pour tous les acteurs du volley, bénévoles, entraîneurs, joueurs et arbitres qui se battent au quotidien pour que notre sport puisse continuer malgré les nombreuses contraintes. A la lumière de cet épisode exceptionnel, le Conseil de Surveillance réitère ses observations antérieures sur la gouvernance. Nos textes fédéraux nous semblaient peu adaptés à la gestion quotidienne d'une fédération cela, est d'autant plus vrai aujourd'hui.

Du point de vue financier, les comptes sont équilibrés, ce résultat est du fait d'une part de l'arrêt de l'activité sportive à compter du mois de mars et d'autre part, par une rigueur imposée sur les dépenses récurrentes et indispensables au bon fonctionnement fédéral. Le Conseil de Surveillance observe entre autres que les coûts de frais de déplacements du corps arbitral restent importants malgré les efforts et l'attention toute particulière de la commission arbitrale et du salarié expérimenté sur la logistique. Les frais remboursés dépassent beaucoup trop les prévisions chaque année.

Au niveau de l'événementiel, avec le secteur professionnel géré par la LNV, nos organisations événementielles sont la vitrine du volley-ball et donc indispensables pour notre fédération et son rayonnement national et international. Ces événements représentent un coût important et sont rendus possibles grâce à nos partenaires et notre investissement. Le Conseil de Surveillance réitère sa demande d'avoir, bien en amont, des budgets prévisionnels pour les événements, sachant qu'il existe des risques financiers non négligeables en cas de coûts mal maîtrisés. Ce travail a été fait à l'occasion de l'Euro, il serait souhaitable d'utiliser ce référentiel à l'avenir. Je vous remercie de votre attention et suis à votre disposition si vous avez des questions".

VIII) PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER INCLUANT LES COMPTES CLOS ARRÊTÉS AU 31/12/2019 ET LE RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES

IX) APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER (COMPTES CLOS ARRÊTÉS AU 31/12/2019) AFFECTATION DU RÉSULTAT

Présentation effectuée par M. Christian ALBE (Trésorier Général)

- ⇒ **RAPPORT FINANCIER SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2019 CLOS (ANNEXE 4)**
- ⇒ **ARRETE DES COMPTES ARRETES AU 31/12/2019 (ANNEXE 5)**
- ⇒ **RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS – EXCERCICE CLOS AU 31/12/2019 ET RAPPORT SPECIAL (ANNEXE 6)**
- ⇒ **COMPTE DE RESULTAT SECTORIEL 2019 EN K€ (ANNEXE 7)**
- ⇒ **SITUATION COMPTABLE AU 30/06/2020 (ANNEXE 8)**

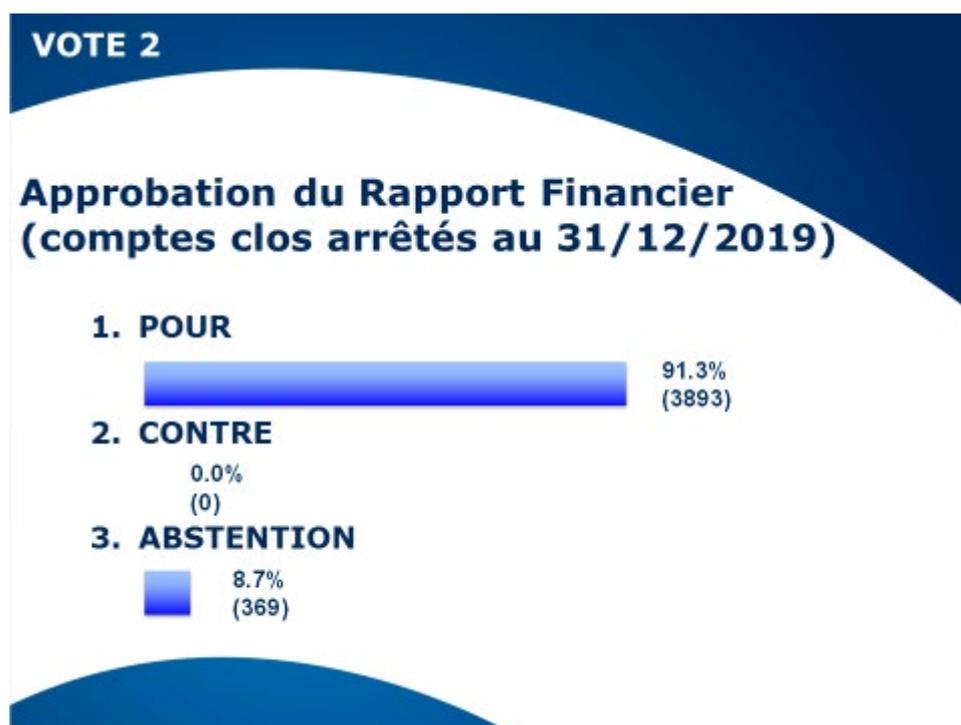
Puis, la parole est laissée à M. Antoine ROBILLARD, Représentant Mme MAHIEU, Commissaires aux Comptes.

Le Président salue et remercie le travail de Mme MAHIEU qui part à la retraite. **M. Philippe LAFITTE** sera notre Commissaire aux Comptes à partir de maintenant.

Antoine ROBILLARD (IFEA) indique que la fédération nous a permis de mener notre mission à bien puis il donne lecture du rapport.

Vote N°2 concernant **le Rapport Financier.**

Résultat du vote des boitiers



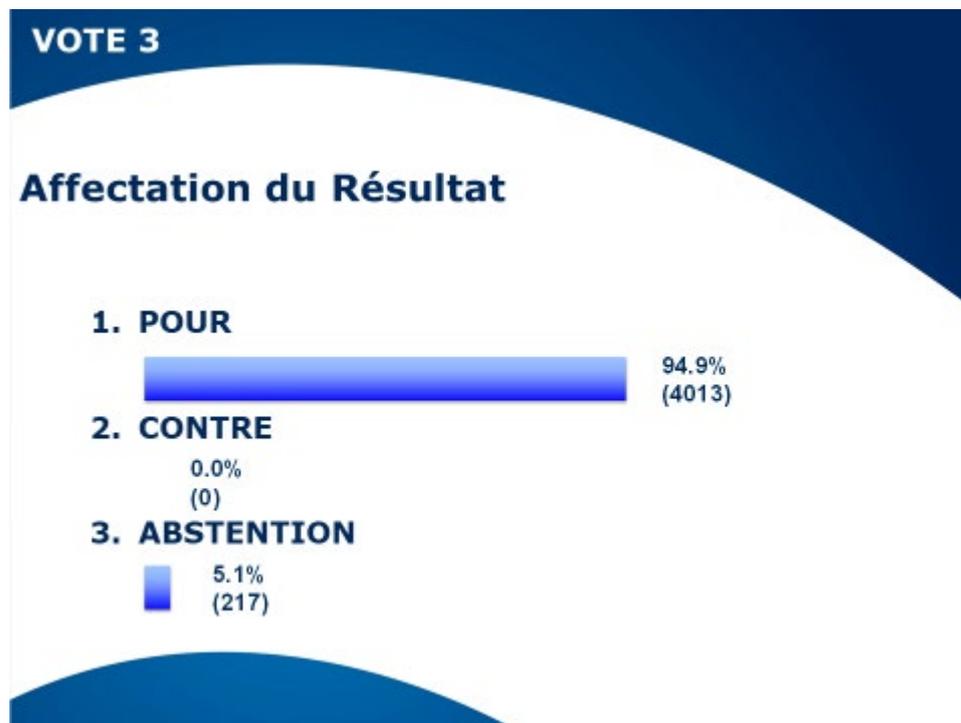
Résultat du vote comprenant les votes reçus par sms

		Voix		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résultats Votes Boitiers		4263		3893		369
Ligues Régionales	Nom	Voix	VOIX / SMS - P/C/A	POUR	CONTRE	ABSTENTION
BRETAGNE 2	David QUINTIN	151	a			151
ILE-DE-FRANCE 1	Yves MOLINARIO	247	p	247		
ILE-DE-FRANCE 3	Stéphane JUAN	246	p	246		
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 4	Axel LE MEUR	133	p	133		
	TOTAL SMS	777	TOTAL SMS	626		151
	TOTAL GENERAL	5039	TOTAL GENERAL	4519		520
			TOTAL GENERAL %	90%		10%

**LE RAPPORT FINANCIER
(Comptes arrêtés au 31/12/2019) EST
APPROUVE**

Vote N°3 concernant l'affectation du résultat.

Résultat du vote des boitiers



Résultat du vote comprenant ceux reçus par sms

		Voix		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résultats Votes Boitiers		4230		4013		217
Ligues Régionales	Nom	Voix	VOIX / SMS - P/C/A	POUR	CONTRE	ABSTENTION
BRETAGNE 2	David QUINTIN	151	p	151		
ILE-DE-FRANCE 1	Yves MOLINARIO	247	p	247		
ILE-DE-FRANCE 3	Stéphane JUAN	246	p	246		
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 4	Axel LE MEUR	133	p	133		
	TOTAL SMS	777	TOTAL SMS	777		
	TOTAL GENERAL	5007	TOTAL GENERAL	4790		217
			TOTAL GENERAL %	96%		4%

L'AFFECTATION DU RESULTAT EST APPROUVEE

X) APPROBATION DU RAPPORT MORAL SAISON 2019/2020

Le Président donne lecture de son rapport moral en détaillant les activités pour l'année qui vient de s'écouler :

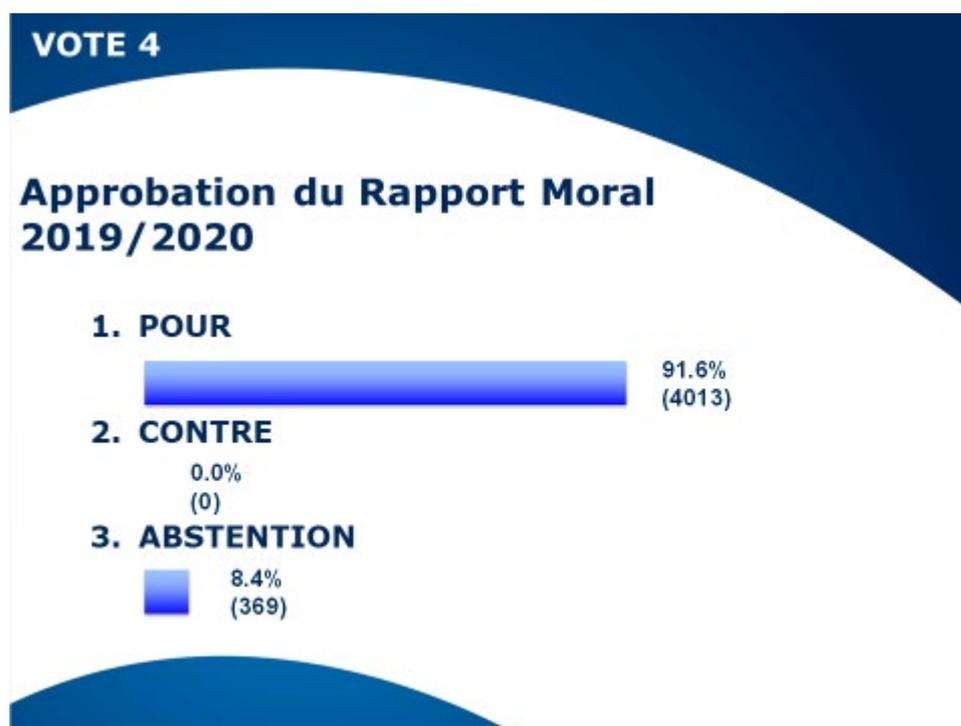
- 1) Le fonctionnement de notre Fédération
- 2) L'évolution du nombre de licenciés
- 3) La saison sportive international 2019
- 4) La visibilité du volley
- 5) Le rayonnement international
- 6) Les infnances de notre fédération
- 7) Les territoires d'outre-mer
- 8) Le développement

Le Président indique en séance avoir omis de préciser que grâce au travail de la Direction Technique Nationale, la Fédération a récupéré la subvention du Ministère en charge des sports que nous avons en 2008, afin de permettre le travail sur nos équipes de France dont le para volley et les équipes de France jeune.

Philippe VEREECKE (HDF) souligne la présence de 2 arbitres aux Jeux Olympiques de Tokyo, information non mentionnée dans le Rapport Moral.

Vote N°4 concernant **le Rapport Moral 2019/2020**

Résultat du vote des boitiers



Résultat du vote comprenant les votes reçus par sms

		Voix		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résultats Votes Boitiers		4382		4013		369
Ligues Régionales	Nom	Voix	VOIX / SMS - P/C/A	POUR	CONTRE	ABSTENTION
BRETAGNE 2	David QUINTIN	151	a			151
ILE-DE-FRANCE 1	Yves MOLINARIO	247	p	247		
ILE-DE-FRANCE 3	Stéphane JUAN	246	p	246		
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 4	Axel LE MEUR	133	p	133		
	TOTAL SMS	777	TOTAL SMS	626		151
	TOTAL GENERAL	5169	TOTAL GENERAL	4639		520
			TOTAL GENERAL %	90%		10%

LE RAPPORT MORAL 2019/2020 EST APPROUVE

XI) APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021 (ANNEXE 9)

Christian ALBE (Trésorier Général) indique que le service de la comptabilité n'a aucun retard, puis il commente la situation comptable au 30 juin 2020.

Il précise que les fonds de la Convention d'Objectifs non utilisés en 2020 seront reportés sur 2021 mais à ce jour, le montant exact n'est pas connu.

En ce qui concerne la réserve Covid, il faut faire un geste avec nos clubs en raison de la situation sanitaire.

Puis, le Trésorier Général commente le budget prévisionnel 2021.

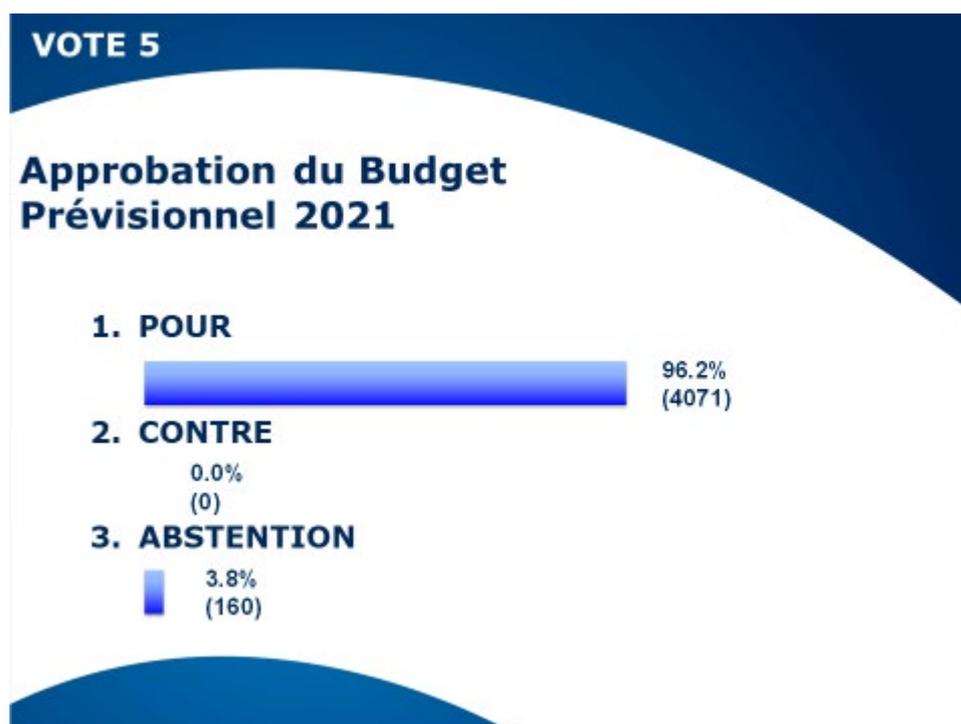
Interventions : Sébastien GONCALVES-MARTINS (IDF) / Florence BAINET (CEN)

Il est précisé que les dettes aux ligues régionales sont imputées sur le budget de la DTN car cela relève du développement;

Il est confirmé que le montant du partenariat conclu avec la MAÏF est compris dans le budget.

Vote N°5 concernant **le Budget Prévisionnel 2021**

Résultat du vote des boitiers



Résultat du vote comprenant les votes reçus par sms

		Voix		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résultats Votes Boitiers		4231		4071		160
Ligues Régionales	Nom	Voix	VOIX / SMS - P/C/A	POUR	CONTRE	ABSTENTION
BRETAGNE 2	David QUINTIN	151	c	0	151	0
ILE-DE-FRANCE 1	Yves MOLINARIO	247	p	247	0	0
ILE-DE-FRANCE 3	Stéphane JUAN	246	p	246	0	0
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 4	Axel LE MEUR	133	p	133	0	0
	TOTAL SMS	777	TOTAL SMS	626	151	0
	TOTAL GENERAL	5008	TOTAL GENERAL	4697	151	160
			TOTAL GENERAL %	94%	3%	3%

LE BUDGET PREVISIONNEL 2021 EST APPROUVE

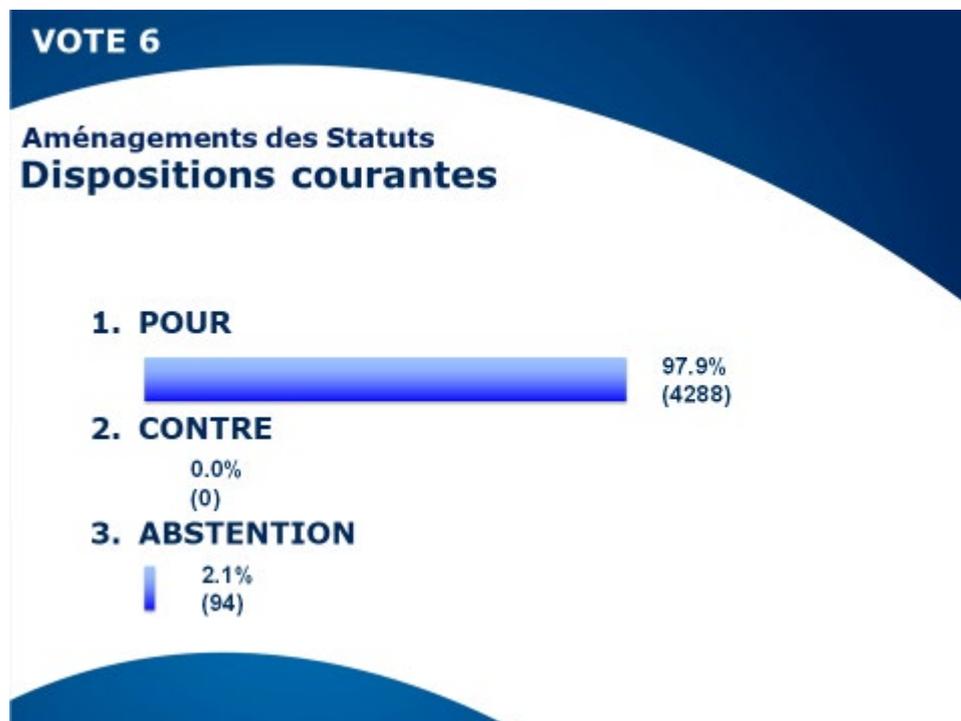
XII) AMENAGEMENTS DES STATUTS DE LA FFVOLLEY

AMENAGEMENTS DES STATUTS - DISPOSITIONS COURANTES

Votes N°6 et 7 concernant les dispositions courantes – aménagement des statuts

VOTE N°6 EN NOMBRE DE VOIX

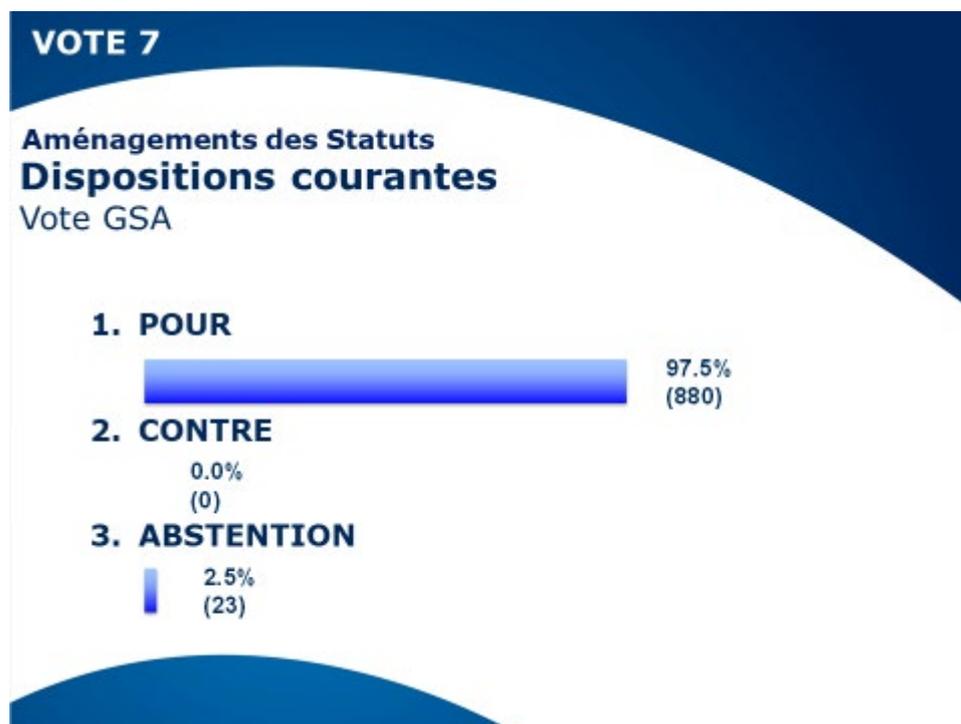
Résultat du vote des boitiers



Résultat du vote comprenant ceux reçus par sms

		Voix	Clubs		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résultats Votes Boitiers		4382	938		4288		94
Ligues Régionales	Nom	Voix	Clubs	VOIX / SMS - P/C/A	POUR	CONTRE	ABSTENTION
BRETAGNE 2	David QUINTIN	151	32	a			151
ILE-DE-FRANCE 1	Yves MOLINARIO	247	44	p	247		
ILE-DE-FRANCE 3	Stéphane JUAN	246	43	p	246		
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 4	Axel LE MEUR	133	26	p	133		
	TOTAL SMS	777	145	TOTAL SMS	626		151
	TOTAL GENERAL	5159	1083	TOTAL GENERAL	4914		245
				TOTAL GENERAL %	95%		5%

Résultat du vote des boitiers



Résultat du vote comprenant ceux reçus par sms

		Clubs		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résultats Votes Boitiers		903		880		23
Liges Régionales	Nom	Clubs	VOIX / SMS - P/C/A	POUR	CONTRE	ABSTENTION
BRETAGNE 2	David QUINTIN	32	a			32
ILE-DE-FRANCE 1	Yves MOLINARIO	44	p	44		
ILE-DE-FRANCE 3	Stéphane JUAN	43	p	43		
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 4	Axel LE MEUR	26	p	26		
	TOTAL SMS	145	TOTAL SMS	113		32
	TOTAL GENERAL	1048	TOTAL GENERAL	993		55
			TOTAL GENERAL %	95%		5%

AMENAGEMENTS DES STATUTS
Les dispositions courantes sont approuvées

AMENAGEMENTS DES STATUTS -- DISPOSITION PROVISOIRE N°1 RELATIVE A L'ÉPIDÉMIE DE LA COVID-19

Votes N°8 et 9 concernant la disposition provisoire N°1 relative à l'épidémie de la Covid-19 -aménagement des statuts

ARTICLE 10 – COMPOSITION

Le Conseil d'Administration dont le mandat expire, au plus tard, le 31 décembre de l'année durant laquelle se tiennent les Jeux Olympiques d'été, est composé de trente-six membres délibératifs dit « administrateurs » élus pour une durée de quatre ans.

Disposition provisoire :

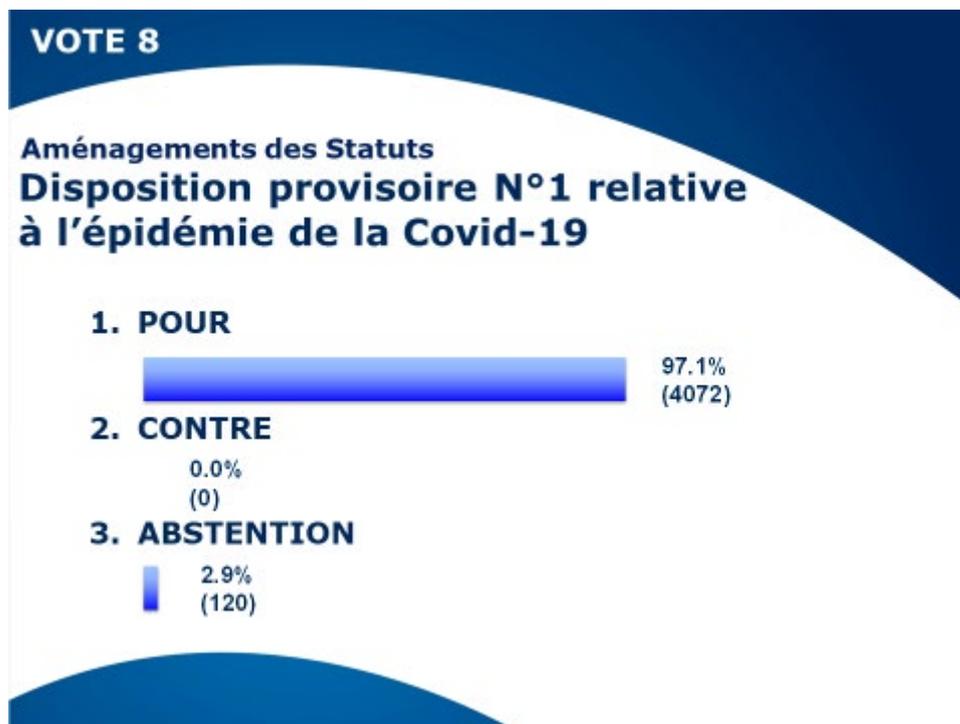
Conformément au Décret no 2020-896 du 22 juillet 2020 dérogeant à certaines dispositions du code du sport (partie réglementaire) pour faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 et au report des jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo à 2021, le Conseil d'administration peut décider, à la majorité des deux-tiers des membres présents ou représentés, de porter à 54 mois le mandat des membres et qui expire au plus tard le 30 avril 2021.

Les Administrateurs doivent être majeurs et régulièrement licenciés à la FFvolley (hors licences événementielle-initiation, volley pour tous et Pass-bénévole) pour exercer leurs fonctions.

Conformément à l'article L. 131-8 du Code du sport, le Conseil d'Administration est composé d'au moins 40% de sièges réservés à de chaque genre.

VOTE N°8 EN NOMBRE DE VOIX

Résultat du vote des boitiers

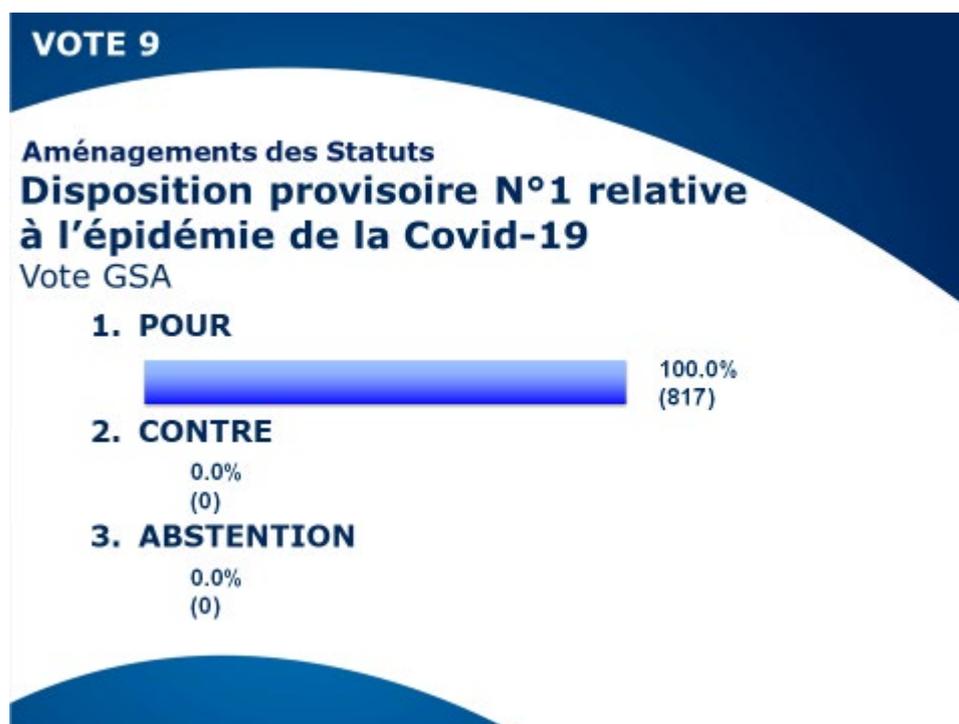


Résultat du vote comprenant ceux reçus par sms

		Voix		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résultats Votes Boitiers		4192		4072		120
Lignes Régionales	Nom	Voix	VOIX / SMS - P/C/A	POUR	CONTRE	ABSTENTION
BRETAGNE 2	David QUINTIN	151	p	151		
ILE-DE-FRANCE 1	Yves MOLINARIO	247	p	247		
ILE-DE-FRANCE 3	Stéphane JUAN	246	p	246		
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 4	Axel LE MEUR	133	p	133		
	TOTAL SMS	777	TOTAL SMS	777		
	TOTAL GENERAL	4969	TOTAL GENERAL	4849		120
			TOTAL GENERAL %	98%		2%

VOTE N°9 EN NOMBRE DE GSA

Résultat du vote des boitiers



Résultat du vote comprenant les votes reçus par sms

		Clubs		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résultats Votes Boitiers		938		817		
Ligues Régionales	Nom	Clubs	VOIX / SMS - P/C/A	POUR	CONTRE	ABSTENTION
BRETAGNE 2	David QUINTIN	32	p	32		
ILE-DE-FRANCE 1	Yves MOLINARIO	44	p	44		
ILE-DE-FRANCE 3	Stéphane JUAN	43	p	43		
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 4	Axel LE MEUR	26	p	26		
	TOTAL SMS	145	TOTAL SMS	145		
	TOTAL GENERAL	962	TOTAL GENERAL	962		
			TOTAL GENERAL %	100%		

AMENAGEMENTS DES STATUTS **La disposition provisoire N°1 relative à l'épidémie** **de la Covid-19 est approuvée**

AMENAGEMENTS DES STATUTS --DISPOSITION PROVISOIRE N°2 **RELATIVE A L'EPIDEMIE DE LA COVID-19**

Votes N°10 et 11 concernant **la disposition provisoire N°2 relative à l'épidémie de la Covid-19 -aménagement des statuts**

ARTICLE 11.2 – LE CODE ELECTORAL

-

Les élections du Conseil d'Administration sont organisées et se déroulent conformément à un code électoral annexé au règlement intérieur. Le code électoral est adopté dans les mêmes conditions que le Règlement Intérieur au minimum avant le 1^{er} juin de l'année des Jeux Olympiques d'été (**ce délai peut être réduit en cas de circonstances exceptionnelles**).

Disposition provisoire pour la saison 2020/2021 :

Le Conseil d'Administration, après avis de la Commission Fédérale Électorale, peut adapter les dispositions du Code électoral afin de garantir la bonne tenue des élections dans le cas où celles-ci ne pourraient pas se dérouler régulièrement du fait de circonstances exceptionnelles tenant à la crise sanitaire du Covid-19, aux mesures gouvernementales prises pour lutter contre l'épidémie et/ou pour assurer la sécurité et protéger la santé des licenciés de la FFvolley.

Les organismes régionaux et départementaux de la FFvolley sont tenus de le respecter.

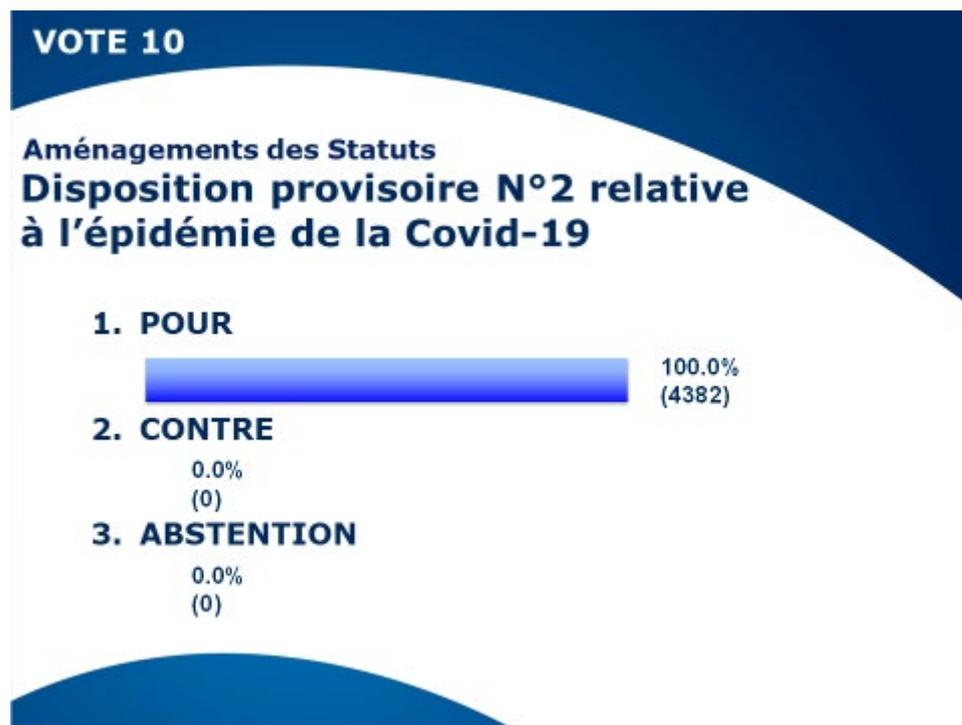
Outre l'obligation d'être conforme aux présents statuts et au règlement intérieur, le code électoral devra contenir les éléments suivants :

- Les modalités de vote sont par voie électronique à distance et au scrutin secret ;
- La composition des listes, chacune devant comporter entre 10 et 12 candidats (dont au moins quatre de chaque genre) qui n'appartiennent pas à plusieurs listes différentes ;
- Les conditions de recevabilité des candidatures ;
- Les conditions d'envoi et de publication des candidatures pour chaque scrutin ;

- Une période de campagne électorale et ses modalités ;
- Les modalités de déroulement des scrutins en cas d'égalité parfaite lors du 1^{er} tour ;
- Les modalités permettant la sécurité de chaque scrutin afin d'assurer la sincérité des résultats ;
- Les moments d'ouverture et de clôture de chaque scrutin ;
- Le moment de la proclamation des résultats ;
- Le moment de la prise de poste des nouveaux élus ;
- Les modalités de passation de pouvoir entre les élus sortants et les nouveaux élus.

VOTE N°10 EN NOMBRE DE VOIX

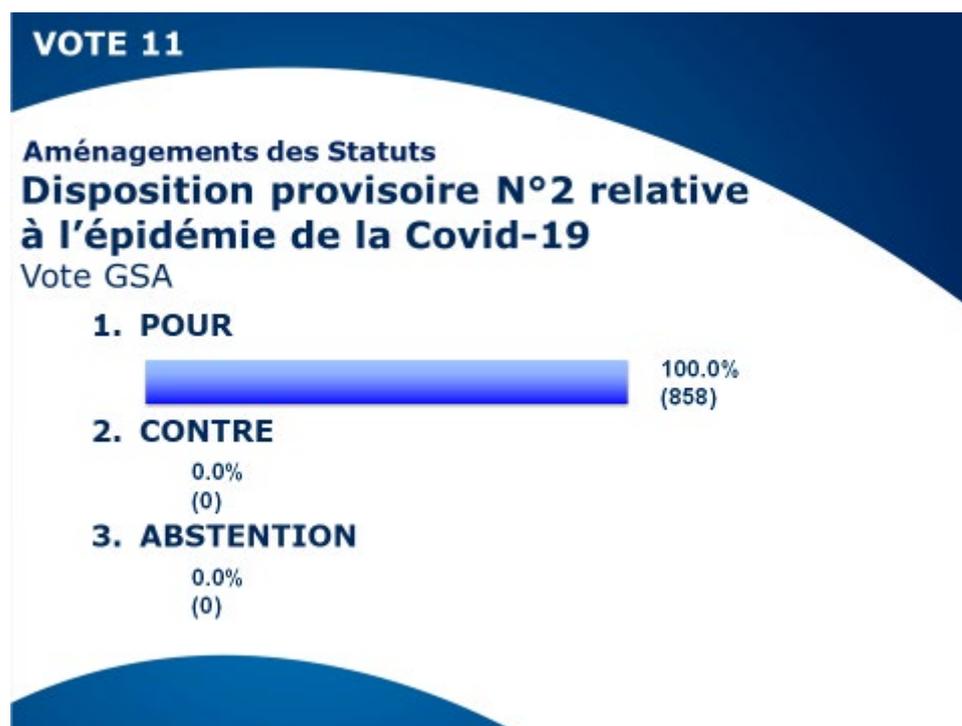
Résultat du vote des boitiers



Résultat du vote comprenant ceux reçus par sms

		Voix		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résultats Votes Boitiers		4382		4382		
Ligues Régionales	Nom	Voix	VOIX / SMS - P/C/A	POUR	CONTRE	ABSTENTION
BRETAGNE 2	David QUINTIN	151	p	151		
ILE-DE-FRANCE 1	Yves MOLINARIO	247	p	247		
ILE-DE-FRANCE 3	Stéphane JUAN	246	p	246		
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 4	Axel LE MEUR	133	p	133		
	TOTAL SMS	777	TOTAL SMS	777		
	TOTAL GENERAL	5159	TOTAL GENERAL	5159		
			TOTAL GENERAL %	100%		

Résultat du vote des boitiers



Résultat du vote comprenant ceux reçus par sms

		Clubs		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résultats Votes Boitiers		858		858		
Ligues Régionales	Nom	Clubs	VOIX / SMS - P/C/A	POUR	CONTRE	ABSTENTION
BRETAGNE 2	David QUINTIN	32	p	32		
ILE-DE-FRANCE 1	Yves MOLINARIO	44	p	44		
ILE-DE-FRANCE 3	Stéphane JUAN	43	p	43		
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 4	Axel LE MEUR	26	p	26		
	TOTAL SMS	145	TOTAL SMS	145		
	TOTAL GENERAL	1003	TOTAL GENERAL	1003		
			TOTAL GENERAL %	100%		

AMENAGEMENTS DES STATUTS
La disposition provisoire N°2 relative à l'épidémie de la Covid-19 est approuvée

Les statuts sont accessibles sur le site de la FFvolley :

http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2020-2021/FFvolley_STATUTS_2020-21.pdf

En raison du retard pris, le Président indique la suppression du Rapport de la DTN. Une visioconférence sera organisée.

XIII) AMENAGEMENT DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA FFVOLLEY

Le Président précise qu'il s'agit essentiellement d'un toilettage sur la forme.

Vote N°12 concernant le Règlement Intérieur de la FFvolley

Résultat du vote des boitiers



Résultat du vote comprenant ceux reçus par sms

		Voix	Clubs		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résultats Votes Boitiers		4515	938		3992		
Ligues Régionales	Nom	Voix	Clubs	VOIX / SMS - P/C/A	POUR	CONTRE	ABSTENTION
BRETAGNE 2	David QUINTIN	151	32	a			151
ILE-DE-FRANCE 1	Yves MOLINARIO	247	44	p	247		
ILE-DE-FRANCE 3	Stéphane JUAN	246	43	p	246		
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 4	Axel LE MEUR	133	26	p	133		
	TOTAL SMS	777	145	TOTAL SMS	626		151
	TOTAL GENERAL	4769	1083	TOTAL GENERAL	4618		151
				TOTAL GENERAL %	97%		3%

**L'AMENAGEMENT
DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA FFVOLLEY
EST APPROUVE**

Le Règlement Intérieur est accessible sur le site de la FFvolley :
http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2020-2021/FFvolley_RI_2020-21.pdf

XIV) DISPOSITIONS SPORTIVES EXCEPTIONNELLES SAISON 2020/2021 (ANNEXE 11)

Il est précisé que le RGEs voté à la dernière Assemblée Générale précisait qu'en cas de force majeure et sur décision de l'instance concernée, le présent règlement et le règlement particulier des épreuves pouvaient être modifiés ou adaptés au cours de la saison par la Commission Sportive référente.

Eric TANGUY (Président) propose qu'on parte sur le système propose d'aujourd'hui et de s'adapter en fonction de la situation. La proposition de la CCS a été faite de manière à aller jusqu'au bout des compétitions pour éviter de retomber dans le traumatisme de la saison passée.

Il propose ensuite de décaler la date limite des engagements (3 jours supplémentaires pour les engagements en Coupe de France Jeunes) et propose de partir sur la formule actuelle et la CCSportive s'adaptera.

Jean-Pierre MELJAC (Président de la CCS) / Eric TANGUY (Président) / Delphine VIALA (CEN) / Joëlle LOGEAIS ((membre du Conseil d'Administration) / Patrick REMY (GES) / Albert CHARPENTIER (GES) / Pierre Yves VANALDELWELT (HDF) / David QUINTIN (BRE) / Rodolphe ADAM (GES) / Alain de FABRY (vice-Président, Chargé du Secteur Sportif)

Vote sur le 1ère proposition : Décaler le date limite des engagements en Coupe de France Jeunes :

Eric TANGUY (Président) propose le décalage de la date limite des engagements pour partir sur une position de démarrer sur la même formule et s'adaper si nous y sommes contraints. Puis, il propose une consultation avec les présidents de commisions sportives pour échanger et demande d'arrêter la contre publicité sur le volley sur les réseaux sociaux.

Votes à mains levées

⇒ Résultat du vote : **POUR à l'unanimité des présents**

2ème proposition : méthodes d'arrêt des championnats

⇒ Résultat du vote : **POUR à l'unanimité des présents**

Rodolphe ADAM (GES) / Eric TANGUY (Président) / Alain de FABRY (vice-président, chargé du Secteur Sportif) / Rodolphe ADAM (GES) / Joëlle LOGEAIS (Membre du Conseil d'Administration)

Jean-Jacques DECORDE (Président de la CEF) indique que le quorum n'est plus atteint.

Résultat du vote sur les dispositions sportives exceptionnelles de la saison 2020/2021.

VOTE 13

Dispositions sportives exceptionnelles saison 2020/2021

1. POUR



2. CONTRE



3. ABSTENTION



Résultat du vote comprenant ceux reçus par sms

		Voix		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Résultats Votes Boitiers		2663		2284	247	132
Ligues Régionales	Nom	Voix	VOIX / SMS - P/C/A	POUR	CONTRE	ABSTENTION
BRETAGNE 2	David QUINTIN	151	C		151	
ILE-DE-FRANCE 1	Yves MOLINARIO	247	P	247		
ILE-DE-FRANCE 3	Stéphane JUAN	246	P	246		
	TOTAL SMS	644	TOTAL SMS	493	151	
	TOTAL GENERAL	3307	TOTAL GENERAL	2777	398	132
			TOTAL GENERAL %	84%	12%	4%

**LES DISPOSITIONS SPORTIVES
EXCEPTIONNELLES SONT APPROUVEES
à la majorité des délégations présentes**

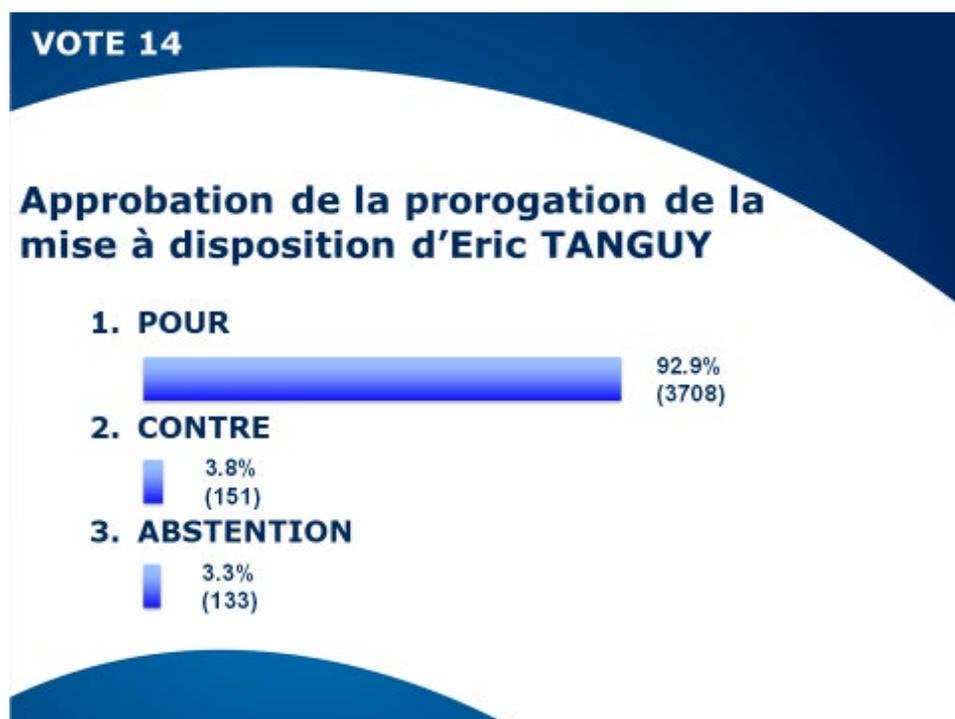
XV) APPROBATION DE LA PROROGATION DE LA MISE A DISPOSITION D'ERIC TANGUY

La convention de mise à disposition signée entre l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) Paris 5ème et la FFvolley le 28/08/2017 arrivant à son terme au 30/09/2020, il est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale la mise en place d'un avenant de 3 mois avec l'Université Paris Sorbonne Paris 3ème prolongeant la mise à disposition jusqu'au 31/12/2020.

Eric TANGUY (Président) indique que le nom de son université a changé.

Résultat du vote des boitiers.

Le vote est un vote à bulletin secret, il n'y a pas eu de vote par sms.



LA PROROGATION DE LA MISE A DISPOSITION D'ERIC TANGUY EST APPROUVEE

XVI) BILAN DE L'EURO VOLLEY 2019 (ANNEXE 12)

Pour respecter les horaires de la réunion, le point n'est pas présenté en séance. Cependant, les documents sont mis à disposition des délégués régionaux et annexés au procès-verbal de l'assemblée générale.

XVII) RAPPORT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE (ANNEXE 13)

Pour respecter les horaires de la réunion, le point n'est pas présenté en séance. Cependant, le rapport est mis à la disposition des délégués régionaux et il sera annexé au procès-verbal.

XVIII) QUESTIONS DIVERSES

- **Résolution sur les coupes de France masculine**

Le président donne lecture de la résolution suivante :

"Suite à l'interpellation des membres de l'assemblée générale par l'un de ses délégués régionaux, l'assemblée générale est informée du refus du club de Tours Volley-Ball de se déplacer à Toulouse pour la finale de la Coupe de France.

De nombreux participants exprimant le tort que cette défection produit sur l'image du volley-ball, l'assemblée générale renouvelle sa confiance aux commissions fédérales pour appliquer les règlements en vigueur sur ce cas d'espèce."

Frédéric PASTORELLO (PACA) / Eric TANGUY (Président) / Rodolphe ADAM (GES) / Alain GRIGUER (Président de la LNV) / Jean Pierre MELJAC (Président) / Philippe VEREECKE (HDF) / Sébastien GONCALVES-MARTINS (IDF) / Cinthya

BAGATTO (Membre du Conseil d'Administration) / Viviane LE THOMAS (BRE) / Delphine VIALA (CEN) / Joëlle LOGEAIS (Membre du Conseil d'Administration) / Frédéric DUBOIS (HDF).

DELIBERATION

Le vote est effectué à mains levées

⇒ **ADOPTION DE LA RESOLUTION A LA MAJORITE DES PRESENTS.** La Ligue du Centre est non votante en raison du lien de salariat entre Mme BAIGNET et le Tours Volley-Ball.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président cloture la séance en ces termes : Merci de votre disponibilité et votre patience, pour l'intérêt supérieur du volley-ball. C'est appréciable de discuter et de trouver des solutions ensemble. L'important est d'avoir un consensus et des propositions qui feront avancer le volley-ball. Merci à tous les bénévoles, merci à vous tous, merci à nos salariés pour la bonne tenue de cette Assemblée Générale et à très bientôt".

La séance est levée à 17h40.

De tout ce que dessus, a été dressé procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire général de la FFvolley.

Le Président
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général
Yves LABROUSSE



La réglementation de la FFvolley est accessible sur le site internet :
<http://extranet.ffvb.org/196-37-1-Statuts-et-Reglements-FFVB>

L'enregistrement des débats est à la disposition des délégations sur demande auprès du
Président de la FFvolley

**REPARTITION DES VOIX PAR DELEGATION (VOTES DU SAMEDI 26/09/2020 – PARIS/CNOSF) – BOITIERS DE VOTES UBIQUS
RESULTATS DES VOTES N°1 à 7**

Nom	Voix	GSA	Région	N° Boîtier	Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 juin 2020	Approbation du Rapport Financier (comptes clos arrêtés au 31/12/2019)	Affectation du Résultat	Approbation du Rapport Moral 2019/2020	Approbation du Budget Prévisionnel 2021	Dispositions courantes	Dispositions courantes GSA
MAISONNIAL	162	36	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	201	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
SAGNARD	162	36	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	202	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
WACK	162	36	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	203	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
GUENEAU	59	16	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	204	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
LESAVRE-PETRUZZI	59	16	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	205	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
AUGEY	59	15	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	206	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
LARRIBE	152	32	BRETAGNE	207	Pour	Abstention		Abstention	Pour	Pour	Pour
LE THOMAS	151	32	BRETAGNE	208	Abstention	Abstention	Abstention	Abstention		Pour	
BAIGNET	94	23	CENTRE-VAL DE LOIRE	209	Pour	Pour	Pour	Pour	Abstention	Abstention	Abstention
VIALA	93	23	CENTRE-VAL DE LOIRE	210	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour

REPARTITION DES VOIX PAR DELEGATION (VOTES DU SAMEDI 26/09/2020 – PARIS/CNOSF) – BOITIERS DE VOTES UBIQUS
RESULTATS DES VOTES N°1 à 7 (suite)

Nom	Voix	GSA	Région	N° Boîtier	Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 juin 2020	Approbation du Rapport Financier (comptes clos arrêtés au 31/12/2019)	Affectation du Résultat	Approbation du Rapport Moral 2019/2020	Approbation du Budget Prévisionnel 2021	Dispositions courantes	Dispositions courantes GSA
CHARPENTIER	123	28	GRAND EST	211	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
BARBE	123	27	GRAND EST	212	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
ADAM	123	27	GRAND EST	213	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
REMY	122	27	GRAND EST	214	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
VEREECKE	133	28	HAUTS-DE-FRANCE	215	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
VANALDERWELT	133	27	HAUTS-DE-FRANCE	216	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
JAWORSKI	133	27	HAUTS-DE-FRANCE	217	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
DUBOIS	132	27	HAUTS-DE-FRANCE	218	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
MOLINARIO	247	44	ILE-DE-FRANCE	219	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
GONCALVES-MARTINS	247	44	ILE-DE-FRANCE	220	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
JUAN	246	43	ILE-DE-FRANCE	221							
FOCARD	246	43	ILE-DE-FRANCE	222							
LE BALC'H	67	18	NORMANDIE	223	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
BALLE	66	18	NORMANDIE	224	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour

**REPARTITION DES VOIX PAR DELEGATION (VOTES DU SAMEDI 26/09/2020 – PARIS/CNOSF) – BOITIERS DE VOTES UBIQUS
RESULTATS DES VOTES N°1 à 7 (suite)**

Nom	Voix	GSA	Région	N° Boîtier	Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 juin 2020	Approbation du Rapport Financier (comptes clos arrêtés au 31/12/2019)	Affectation du Résultat	Approbation du Rapport Moral 2019/2020	Approbation du Budget Prévisionnel 2021	Dispositions courantes (VOIX)	Dispositions courantes (GSA)
RAMARQUES	66	18	NORMANDIE	225	Pour	Abstention	Abstention	Abstention	Abstention	Pour	Pour
PEDRETTI	124	29	NOUVELLE AQUITAINE	226	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
GREMILLON	124	29	NOUVELLE AQUITAINE	227	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
NICOLAS	124	28	NOUVELLE AQUITAINE	228	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
FAVARETTO	120	26	OCCITANIE	229	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
RAT	120	25	OCCITANIE	230	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
MELJAC	120	25	OCCITANIE	231	Pour		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
TOSI	119	25	OCCITANIE	232	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
BOULEAU	151	33	PAYS DE LA LOIRE	233	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour

REPARTITION DES VOIX PAR DELEGATION (VOTES DU SAMEDI 26/09/2020 – PARIS/CNOSF) – BOITIERS DE VOTES UBIQUS
RESULTATS DES VOTES N°1 à 7 (suite)

Nom	Voix	GSA	Région	N° Boîtier	Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 juin 2020	Approbation du Rapport Financier (comptes clos arrêtés au 31/12/2019)	Affectation du Résultat	Approbation du Rapport Moral 2019/2020	Approbation du Budget Prévisionnel 2021	Dispositions courantes (VOIX)	Dispositions courantes (GSA)
GUEVENOUX	134	27	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	234	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
ARIA	133	27	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	235	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
PASTORELLO	133	26	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	236	Pour						
LE MEUR	133	26	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	237							
GONCALVES-MARTINS	43	11	GUADELOUPE	238	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
ANATOLE	33	9	GUYANE	239	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
VIALA	115	16	LA REUNION	240	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
RAT	54	0	MARTINIQUE	241	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
				Pour	4364	3839	4013	4013	4071	4288	880
					96,66%	91,23%	94,87%	91,58%	96,22%	97,85%	97,45%
				Contre	0	0	0	0	0	0	0
					0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
				Abstention	151	369	217	369	160	94	23
					3,34%	8,77%	5,13%	8,42%	3,78%	2,15%	2,55%
				total voix	4515	4208	4230	4382	4231	4382	903

**REPARTITION DES VOIX PAR DELEGATION (VOTES DU SAMEDI 26/09/2020 – PARIS/CNOSF) – BOITIERS DE VOTES UBIQUS
RESULTATS DES VOTES N°8 à 14**

Nom	Voix	GSA	Région	N° Boîtier	Disposition provisoire N°1 relative à l'épidémie de la Covid-19	Disposition provisoire N°1 relative à l'épidémie de la Covid-19 Vote GSA	Disposition provisoire N°2 relative à l'épidémie de la Covid-19	Disposition provisoire N°2 relative à l'épidémie de la Covid-19 Vote GSA	Aménagements du Règlement Intérieur de la FFVolley	Dispositions sportives exceptionnelles saison 2020/2021	Approbation de la prorogation de la mise à disposition d'Eric TANGUY
MAISONNIAL	162	36	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	201	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		Pour
SAGNARD	162	36	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	202	Pour		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
WACK	162	36	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	203	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		Pour
GUENEAU	59	16	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	204	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
LESAVRE-PETRUZZI	59	16	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	205	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
AUGEY	59	15	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	206	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
LARRIBE	152	32	BRETAGNE	207	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		Pour
LE THOMAS	151	32	BRETAGNE	208	Pour	Pour	Pour		Pour		Contre
BAIGNET	94	23	CENTRE-VAL DE LOIRE	209	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
VIALA	93	23	CENTRE-VAL DE LOIRE	210	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour

REPARTITION DES VOIX PAR DELEGATION (VOTES DU SAMEDI 26/09/2020 – PARIS/CNOSF) – BOITIERS DE VOTES UBIQUS
RESULTATS DES VOTES N°8 à 14 (suite)

Nom	Voix	GSA	Région	N° Boîtier	Disposition provisoire N°1 relative à l'épidémie de la Covid-19	Disposition provisoire N°1 relative à l'épidémie de la Covid-19 Vote GSA	Disposition provisoire N°2 relative à l'épidémie de la Covid-19	Disposition provisoire N°2 relative à l'épidémie de la Covid-19 Vote GSA	Aménagements du Règlement Intérieur de la FFVolley	Dispositions sportives exceptionnelles saison 2020/2021	Approbation de la prorogation de la mise à disposition d'Eric TANGUY
CHARPENTIER	123	28	GRAND EST	211	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
BARBE	123	27	GRAND EST	212	Pour	Pour	Pour	Pour		Pour	Pour
ADAM	123	27	GRAND EST	213			Pour		Pour	Contre	
REMY	122	27	GRAND EST	214	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
VEREECKE	133	28	HAUTS-DE-FRANCE	215	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
VANALDERWELT	133	27	HAUTS-DE-FRANCE	216	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
JAWORSKI	133	27	HAUTS-DE-FRANCE	217	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
DUBOIS	132	27	HAUTS-DE-FRANCE	218	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Abstention	Pour
MOLINARIO	247	44	ILE-DE-FRANCE	219	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
GONCALVES-MARTINS	247	44	ILE-DE-FRANCE	220	Pour		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
JUAN	246	43	ILE-DE-FRANCE	221							
FOCARD	246	43	ILE-DE-FRANCE	222							

REPARTITION DES VOIX PAR DELEGATION (VOTES DU SAMEDI 26/09/2020 – PARIS/CNOSF) – BOITIERS DE VOTES UBIQUS
RESULTATS DES VOTES N°8 à 14 (suite)

Nom	Voix	GSA	Région	N° Boîtier	Disposition provisoire N°1 relative à l'épidémie de la Covid-19	Disposition provisoire N°1 relative à l'épidémie de la Covid-19 Vote GSA	Disposition provisoire N°2 relative à l'épidémie de la Covid-19	Disposition provisoire N°2 relative à l'épidémie de la Covid-19 Vote GSA	Aménagements du Règlement Intérieur de la FFVolley	Dispositions sportives exceptionnelles saison 2020/2021	Approbation de la prorogation de la mise à disposition d'Eric TANGUY
LE BALC'H	67	18	NORMANDIE	223		Pour	Pour	Pour	Pour		Abstention
BALLE	66	18	NORMANDIE	224	Pour	Pour	Pour		Pour	Pour	Pour
RAMARQUES	66	18	NORMANDIE	225	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Abstention
PEDRETTI	124	29	NOUVELLE AQUITAINE	226	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		Pour
GREMILLON	124	29	NOUVELLE AQUITAINE	227	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Contre	Pour
NICOLAS	124	28	NOUVELLE AQUITAINE	228	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		Pour
FAVARETTO	120	26	OCCITANIE	229	Abstention	Pour	Pour	Pour	Pour		Pour
RAT	120	25	OCCITANIE	230	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
MELJAC	120	25	OCCITANIE	231	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		Pour
TOSI	119	25	OCCITANIE	232	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		Pour
BOULEAU	151	33	PAYS DE LA LOIRE	233	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour		Pour

REPARTITION DES VOIX PAR DELEGATION (VOTES DU SAMEDI 26/09/2020 – PARIS/CNOSF) – BOITIERS DE VOTES UBIQUIS
RESULTATS DES VOTES N°8 à 14 (suite)

Nom	Voix	GSA	Région	N° Boîtier	Disposition provisoire N°1 relative à l'épidémie de la Covid-19	Disposition provisoire N°1 relative à l'épidémie de la Covid-19 Vote GSA	Disposition provisoire N°2 relative à l'épidémie de la Covid-19	Disposition provisoire N°2 relative à l'épidémie de la Covid-19 Vote GSA	Aménagements du Règlement Intérieur de la FFvolley	Dispositions sportives exceptionnelles saison 2020/2021	Approbation de la prorogation de la mise à disposition d'Eric TANGUY
GUEVENOUX	134	27	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	234	Pour	Pour	Pour	Pour			
ARIA	133	27	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	235	Pour	Pour	Pour	Pour			
PASTORELLO	133	26	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	236							
LE MEUR	133	26	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	237							
GONCALVES-MARTINS	43	11	GUADELOUPE	238	Pour		Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
ANATOLE	33	9	GUYANE	239	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
VIALA	115	16	LA REUNION	240	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
RAT	54	0	MARTINIQUE	241	Pour		Pour		Pour	Pour	Pour
				Pour	4072	817	4382	858	3992	2284	3708
					97,14%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	85,77%	92,89%
				Contre	0	0	0	0	0	247	151
					0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	9,28%	3,78%
				Abstention	120	0	0	0	0	132	133
					2,86%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	4,96%	3,33%
				total voix	4192	817	4382	858	3992	2663	3992